



MAÎTRISE DES GARANTIES BANCAIRES INTERNATIONALES

3-4 MAI / 14-15 SEPTEMBRE / 1-2 DÉCEMBRE

2 JOURS A DISTANCE

PUBLIC

Entreprises et banques : collaborateurs ayant des fonctions administratives, financières et commerciales internationales, chargés de relation clientèle, analystes risques, sécurité financière, audit...

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Distinguer les différents types de garanties et bien maîtriser les différents schémas utilisés dans le domaine du commerce international
- Connaître les règles ICC pour les garanties sur demande (RUGD758)
- Connaître les différentes spécificités pays
- Appréhender tous les aspects juridiques

PROGRAMME

Jour 1

- Schémas et utilisation des divers types de garantie pour le commerce international :
 - Emission directe ou indirecte
 - Garanties de marché
 - Garanties de paiement (marchandises et services)
- Les Règles ICC pour les garanties à première demande (RUGD 758)
- Aspects théoriques/pratiques des spécificités pays

Jour 2

- Aspects contractuels des différents types de garanties
- Conseils pratiques
- Coût des opérations
- Prise de risques par les banques
- Les différents types de garanties : distinction entre garantie à première demande, cautionnement, lettre d'intention et lettre de crédit standby
- Droit applicable / Juridiction compétente
- Engagements accessoires au contrat
- Garanties à première demande / Garanties documentaires
- SBLC RUU600 / SBLC RPIS/ISP98
- Contentieux des garanties
- Proroger ou payer / Devoirs de la Banque Emettrice et de la Banque Intermédiaire/Désignée
- Appel abusif ou frauduleux
- Modes de résolution des différends

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Supports de formation
Publication (ICC 758 EN-FR)

FORMATEURS

LAURENCE SCOPPA

HADOUM KEKLY

LAURENCE KOOY

TARIFS

Membre d'ICC France ou de Credimpex France

H.T. 1.200€ (T.T.C. 1.440 €)

Non membres

H.T. 1.400 € (T.T.C. 1.680 €)

